

La commission des lois du Sénat a décidé d'entendre le maire de Saint-Brévin, Yannick Morez, qui a exposé en détail durant une heure ce qu'il a vécu, les agressions et violences qu'il a subies pour avoir accepté de relocaliser un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), exerçant à cet égard une mission pour le compte de l'État, et le manque de soutien de l'État durant cette période, ce qui l'a conduit à donner sa démission.

Voir :

>> [La vidéo de l'intervention de Jean-Pierre Sueur](#)

>> [La vidéo de l'ensemble de l'audition](#)

>> [Lire le compte-rendu de l'ensemble de l'audition](#)